

COMMUNIQUÉ **Pour diffusion immédiate**

Nouveau! SimpliTRACE Mobile est maintenant offert aux utilisateurs d'appareils de type iOS (iPhone)

Longueuil, 14 mai 2019 – Agri-Traçabilité Québec (ATQ) est heureuse d'annoncer que l'application SimpliTRACE Mobile est maintenant disponible pour les utilisateurs d'appareils de type iOS.

SimpliTRACE Mobile est une application qui offre aux producteurs de bovins, ovins et cervidés la possibilité de faire leurs déclarations de traçabilité à l'aide de leur téléphone intelligent. Le 5 septembre 2017, ATQ mettait en production son application pour appareils de type Android. À la suite d'une demande grandissante des utilisateurs d'appareils de modèle iPhone, ATQ a procédé au développement de l'application iOS.

Rappelons que l'outil SimpliTRACE Mobile a été conçu afin d'aider les entreprises agricoles à transmettre les informations relatives à l'identification de leurs animaux et aux déclarations de déplacements à la base de données centrale d'ATQ, en vertu du Règlement sur l'identification et la traçabilité de certains animaux. Avec SimpliTRACE Mobile, les producteurs peuvent accéder directement de leur téléphone à la liste complète des identifiants associés à leur dossier, ce qui réduit les risques d'erreurs de transcription.

Tout comme pour l'application pour modèles Android, SimpliTRACE Mobile iOS est offert gratuitement et permet d'effectuer tous les types de déclarations. Il est à noter que la version iOS est compatible uniquement avec les bâtons de lecture d'identifiants de modèle Allflex, vendus chez ATQ. Les numéros d'identifiants lus par le lecteur électronique peuvent ensuite être téléchargés dans l'application SimpliTRACE Mobile, nul besoin d'accéder à un autre ordinateur pour effectuer ses déclarations.

L'application fonctionne avec ou sans connexion Internet, les utilisateurs peuvent donc dorénavant enregistrer leurs déclarations, peu importe où ils se trouvent. Ces déclarations seront transmises à la base de données d'ATQ dès que le téléphone intelligent aura capté une connexion réseau.

Veuillez noter que SimpliTRACE Mobile ne transmet pas à la Financière agricole du Québec les données requises dans le cadre du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Toutefois, les informations enregistrées par l'appareil mobile seront inscrites au dossier de traçabilité du producteur, dans la base de données d'ATQ.

Comment obtenir SimpliTRACE Mobile?

L'ouverture d'un compte **SimpliTRACE** est requise pour accéder à l'application SimpliTRACE Mobile. De plus, les utilisateurs doivent avoir un minimum de données mobiles (data) disponibles sur leur téléphone intelligent pour le téléchargement de l'application et la transmission des déclarations ou doivent avoir accès à un réseau WIFI.

Les entreprises agricoles des secteurs bovin, ovin et cervidé, peuvent télécharger SimpliTRACE Mobile sur *Apple Store* (iOS) ou sur *Google Play* (Android). Des informations supplémentaires ainsi que des outils pratiques tels des guides de téléchargement et d'utilisation sont disponibles sur le site Web d'ATQ à l'adresse suivante :

www.atq.qc.ca/fr/mobile

Pour obtenir du soutien technique lors de l'installation ou de l'utilisation de SimpliTRACE Mobile, communiquez avec le Service à la clientèle d'ATQ aux coordonnées suivantes :

Soutien technique d'ATQ

Du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30

Tél. sans frais : 1 866 270-4319

Courriel : sac@atq.qc.ca

- 30 -

Source :

Geneviève Goulet

Agente d'administration et de communication

Agri-Traçabilité Québec

ggoulet@atq.qc.ca